

## BOUGUER GRAVITY ANOMALY MAP OF CANADA

Descriptive Notes  
by  
A.K. Goodacre, R.A.F. Grieve, and J.F. Halpenny

## INTRODUCTION

The regional mapping of the gravity field over Canada, started in the late 1940s, is now largely completed at a station spacing of 13 km, except in the mountainous areas of the British Columbia, the Yukon, and parts of the Eastern Cordillera. The gravity data provide a useful source of information for studies of large-scale geological structures. Traditionally, gravity data in Canada have been presented in the form of contoured maps at various scales but chiefly at scales of 1:500 000, 1:100 000, or 1:50 000. This tradition has prepared a map which is a convenient desk-top size and, more importantly, does not involve the process of contouring. Instead, a particular colour was assigned to each grid cell depending upon the value of the horizontal gradient of the Bouguer anomaly. This is a map that depicts the gravitational features in much greater detail than conventional contour maps.

Gravity data on land are generally presented in the form of Bouguer anomalies, as this is a useful reduction to use when studying geological structures in regions several tens of kilometers or a few hundred kilometers in size. Because of regional isostatic compensation, however, the general level of the Bouguer anomaly is often quite different from the theoretical value of the free air gravity in the region. This makes it difficult to compare anomalous features in regions of substantially different elevation. To minimize this effect and allow easier comparison of gravity signatures in different regions it is necessary to further process the gravity data. This is done by applying a correction for the Bouguer anomaly field to produce an isostatic anomaly map (Goodacre et al., 1987a). The second technique is to calculate the maximum value of the horizontal gradient of the Bouguer anomaly at every point (grid cell) on the Bouguer anomaly map to produce a horizontal gradient map.

The gravity data used in the preparation of this colour gravity map of Canada consist of approximately 500 000 point gravity values publicly available from the National Gravity Data Base as of July 1986. These data are taken from the International Gravity Standardization Net 1971 (Morelli, 1974). The National Gravity Data Base also contains the elevation of each point of observation and, where applicable, the water depth. These elevations and water depths are needed to reduce the gravity values to a reference level. The water depth is needed to correct for the effect of density variations below sea level and the elevation is needed to correct for the effect of density variations above sea level.

The gravity data used in the preparation of this conformal projection with standard parallels at 49° and 77° North and the central meridian at 92° West. The geographic base is derived from that described by Haines and Newitt (1986).

The Bouguer anomaly is the difference between the gravity at a particular point on the Earth's surface depends, among other things, on the elevation of the point of observation and the density of the observed gravity. Gravity is reduced to a common reference value, usually sea level. This is done by applying the free air correction. For small departures from sea level, this correction is proportional to the elevation of the station above or below sea level. The difference between this corrected gravity reading and a theoretical gravity reading at sea level at the surface of a homogeneous, rotating spherical body is termed a free air anomaly. For surface gravity observations, the free air anomaly,  $\Delta g_{\text{free air}}$ , is given by:

$$\Delta g_{\text{free air}} = (\text{observed}) + 0.03086 - \text{gtheoretical}$$

where gravity values are expressed in milligals (mGal) and the elevation,  $h$ , is in metres. The free air anomalies are depicted in Map 2 of the Canadian Geophysical Atlas (Goodacre et al., 1987c).

The Bouguer correction takes into account the gravitational attraction of the mass between the point of observation and sea level; assuming this mass to be in the form of an infinite horizontal slab. As such, the correction is proportional to the elevation of the observation point. Over water-covered areas the water is replaced, mathematically, by a thin sheet of water of constant density. The Bouguer correction for density variations below sea level and depicts the gravity field that would be measured if all the rock on land was scraped down to sea level, the water in the oceans was replaced with air and gravity meter is read on the resulting smooth surface.

The Bouguer anomaly in milligals is given by:

$$\Delta g_{\text{Bouguer}} = \Delta g_{\text{free air}} + (d - h) - 0.0419_p d$$

where  $d$  is the water depth in metres,  $p$  is the density of water (1000 kg/m<sup>3</sup> for fresh water; 1030 kg/m<sup>3</sup> salt water).

The Bouguer anomalies for Canada, shown in Map 3, are 250 mGal (grey-green) in the Cordilleran region, the variation in the regional level of the Bouguer anomalies is caused by changes in crustal thickness ranging from about 10 to 15 km beneath the ocean to 30 to 45 km beneath the continents. However, beneath the Cordilleran, where the Bouguer anomalies are positive, the crust is relatively thin. This is due primarily to low-density upper mantle material (Goodacre, 1972). The general inverse correlation between Bouguer anomaly and topographic elevation throughout Canada demonstrates that the major topographical features are in isostatic equilibrium.

Other major features in the Bouguer map are the arcuate belts of positive anomaly, flanked by negative anomaly belts, which trend northward past Lake Superior along the southern margin of the main Canadian shield. These are the three northern Quebec and the boundary between the Churchill and Superior geological provinces. These and other structural boundary anomalies have been of considerable use in unravelling the structure and history of the Canadian Shield (Gibb, 1983).

Most of the localized anomaly features seen in the map, such as the intense (+100 mGal), circular positive anomaly south of Darnley Bay (69°N, 124°W) on Amundsen Gulf (Stacey, 1971), are due to lithological variations in the upper portion of the crust, and where basement rocks are exposed, there is usually a good correlation between rock density and hence rock type, and Bouguer anomaly.

**REFERENCES**

Gibb, R.A., Thomas, M.D., Lapointe, P.L., and Mukhopadhyay, M. 1983. Geophysics of proposed Proterozoic sutures in Canada. *Precambrian Research*, v. 19, p. 349-364.

Goodacre, A.K. 1972. Generalized structure of the deep crust and upper mantle in Canada. *Journal of Geophysical Research*, v. 77, p. 3146-3161.

Goodacre, A.K., Grieve, R.A.F., and Halpenny, J.F. (comp.) 1987a. Isostatic Bouguer anomaly map of Canada. Geological Survey of Canada, Canadian Geophysical Atlas, Map 4, scale 1:10 000 000.

1987b. Observed gravity values of Canada. Geological Survey of Canada, Canadian Geophysical Atlas, Map 1, scale 1:10 000 000.

1987c. Free air gravity anomaly map of Canada. Geological Survey of Canada, Canadian Geophysical Atlas, Map 2, scale 1:10 000 000.

Goodacre, A.K., Grieve, R.A.F., and Halpenny, J.F., and Sharpton, V.L. (comp.) 1987d. Horizontal gradient of the Bouguer gravity anomaly map of Canada. Geological Survey of Canada, Canadian Geophysical Atlas, Map 5, scale 1:10 000 000.

Haines, G.V., and Newitt, L.R. 1986. Canadian Geomagnetic Reference Field 1985. *Journal of Geomagnetism and Geoelectricity*, v. 38, p. 895-921.

International Association of Geodesy 1971. Geodetic Reference System 1967. *Bulletin Géodésique*, Special Publication, International Association of Geodesy, Paris.

Morelli, C. (comp.) 1974. The International Gravity Standardization Net 1971. International Association of Geodesy, Special Publication No. 4, Paris.

Stacey, R.A. 1971. Interpretation of the gravity anomaly at Darnley Bay N.W.T.; *Canadian Journal of Earth Sciences*, v. 8, p. 1037-1042.

## CANADIAN GEOPHYSICAL ATLAS - MAP 3

Energy, Mines and Resources Canada  
Geological Survey of Canada  
Énergie, Mines et Ressources Canada  
Commission géologique du Canada

## CARTE DES ANOMALIES GRAVIMÉTRIQUES DE BOUGUER DU CANADA

Notes Descriptives  
par  
A.K. Goodacre, R.A.F. Grieve, et J.F. Halpenny

## INTRODUCTION

L'élaboration des cartes régionales du champ gravimétrique du Canada, entrepris à la fin des années 40, est maintenant en grande partie terminée, une distance de 1 à 13 km sépare les stations, sauf dans les régions montagneuses du nord de la Colombie-Britannique. Les données gravimétriques sont calculées à l'aide des données gravimétriques fournissant une source de renseignements utile pour l'étude des structures géologiques à grande échelle. Au Canada, les données gravimétriques ont toujours été obtenues sous forme de points de mesure et non pas de lignes continues, hautes ou basses, toutes deux étant utilisées pour la préparation de cartes régionales. La carte des anomalies gravimétriques de Bouguer diffère en ce qu'elle adopte une échelle de 1/10 000 000, d'où sa dimension plus pratique, et n'emploie pas les contours de densité. Elle affiche les anomalies gravimétriques en fonction de la valeur gravimétrique moyenne du lieu géographique correspondant. Les structures gravimétriques sont ainsi illustrées avec beaucoup plus de précision que sur les cartes en courbes de niveau classiques.

Les données gravimétriques sont généralement présentées sous forme d'anomalies de Bouguer, soit la forme de réduction la plus utile lorsqu'il s'agit d'étudier les structures géologiques de régions couvrant plusieurs dizaines, voire quelques centaines de kilomètres. Toutes les anomalies de Bouguer sont dépendantes de l'effet de la densité des masses topographiques situées au-dessus de l'observation. La carte des anomalies gravimétriques apparaît au niveau de la mer si tous les effets topographiques au-dessus du niveau de la mer étaient enlevés et l'eau dans les lacs et les océans était remplacée par du roc dont la densité normale serait de 2,670 kg/m<sup>3</sup>.

La carte des anomalies gravimétriques de Bouguer emploie (i) une correction de l'air libre, qui tient compte de l'élevation de l'observation par rapport au niveau de la mer et, dans le cas de régions couvertes par l'eau, de la densité de l'eau; (ii) la correction de Bouguer qui tient compte de l'effet gravitationnel des masses topographiques situées au-dessus de l'observation point; et (iii) la correction de l'air libre, qui tient compte de la densité de l'eau comparée au roc. La carte des anomalies gravimétriques de Bouguer montre donc la différence de densité entre l'eau et le roc. Les anomalies de Bouguer montrent l'élevation moyenne du lieu de l'observation au-dessus du niveau de la mer si toutes les masses topographiques situées au-dessus du niveau de la mer étaient enlevées et l'eau dans les lacs et les océans était remplacée par du roc dont la densité normale serait de 2,670 kg/m<sup>3</sup>.

Cartographie par J.F. Halpenny et L.A. Warren, Geological Survey of Canada. Pour des détails plus amples sur le sujet du champ gravimétrique du Canada, veuillez communiquer avec la Division de la géophysique, Commission géologique du Canada, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1 place de l'Observatoire, Ottawa (Ontario) K1A 0Y3.

La carte des anomalies gravimétriques de Bouguer du Canada est dérivée d'approximativement 500 000 données contenues dans la Base nationale de données gravimétriques mise à disposition du public en juin 1986. Les mesures gravimétriques sont basées sur le Réseau international de normalisation internationale de la gravité de 1971. La précision des anomalies est estimée à ± 2 mGal, la dégrée d'incertitude étant en grande partie due à l'erreure associée à la détermination de l'élevation de la station.

Chaque grille de cellule correspond à une surface de 5 km x 5 km de côté. La grille de cellules est préparée en moyennant les valeurs contenues dans une cellule donnée et celles des cellules adjacentes. Les régions sans données dont le rayon dépasse about 40 km sont laissées en blanc.

La carte des anomalies gravimétriques de Bouguer emploie la correction de l'air libre, qui tient compte de l'élevation de l'observation par rapport au niveau de la mer et, dans le cas de régions couvertes par l'eau, de la densité de l'eau comparée au roc. La carte des anomalies gravimétriques de Bouguer montre donc la différence de densité entre l'eau et le roc. Les anomalies de Bouguer montrent l'élevation moyenne du lieu de l'observation au-dessus du niveau de la mer si toutes les masses topographiques situées au-dessus du niveau de la mer étaient enlevées et l'eau dans les lacs et les océans était remplacée par du roc dont la densité normale serait de 2,670 kg/m<sup>3</sup>.

Cartographie par J.F. Halpenny et L.A. Warren, Geological Survey of Canada. Pour des détails plus amples sur le sujet du champ gravimétrique du Canada, veuillez communiquer avec la Division de la géophysique, Commission géologique du Canada, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1 place de l'Observatoire, Ottawa (Ontario) K1A 0Y3.

La carte des anomalies gravimétriques de Bouguer du Canada est élaborée à partir d'approximativement 500 000 données contenues dans la Base nationale de données gravimétriques mise à disposition du public en juin 1986. Les mesures gravimétriques sont basées sur le Réseau international de normalisation internationale de la gravité de 1971 (Morelli, 1974). La Base nationale de données gravimétriques contient le niveau de la mer des données sur l'élevation des points d'observation et, le cas échéant, sur la profondeur de l'eau. Ces données permettent de faire correspondre les valeurs gravimétriques au niveau de la mer et de remplacer l'eau par du roc dont la densité normale est de 2,670 kg/m<sup>3</sup>.

Cette carte des anomalies gravimétriques de Bouguer du Canada est élaborée à partir d'approximativement 500 000 données contenues dans la Base nationale de données gravimétriques mise à disposition du public en juin 1986. Les mesures gravimétriques sont basées sur le Réseau international de normalisation internationale de la gravité de 1971 (Morelli, 1974). La Base nationale de données gravimétriques contient le niveau de la mer des données sur l'élevation des points d'observation et, le cas échéant, sur la profondeur de l'eau. Ces données permettent de faire correspondre les valeurs gravimétriques au niveau de la mer et de remplacer l'eau par du roc dont la densité normale est de 2,670 kg/m<sup>3</sup>.

La carte projette la projection conforme de Lambert avec des parallèles standard à 49° et 77° et un meridien central à 92° O. La base géographique est dérivée de celle proposée par Morelli et Newitt (1986).

Les données gravimétriques ont été reportées sur une grille à 5 km d'intervalle. La moyenne des valeurs gravimétriques contenues dans une cellule donnée (5 x 5 km) a ensuite été calculée et d'obtenue une valeur représentative de la cellule. Dans le cas où une cellule est vide, c'est-à-dire ne comportant pas de données, une valeur est effectuée dans un rayon de 40 km. Si des cellules comportant une valeur gravimétrique significative sont rencontrées, les cellules vides intermédiaires sont ensuite remplies par interpolation linéaire ou quadratique des cellules pleines. Les régions dont les données sont absentes sont indiquées en blanc.

À la ligne 2 de l'ANOMALIES DE BOUGUER

La valeur gravimétrique à un point donné de la surface terrestre dépend, entre autres, de l'élevation du point d'observation. Les données gravimétriques observées (Goodacre et coll., 1987b) sont habituellement réduites à une élévation commune, généralement le niveau de la mer, calcul réalisé à l'aide de la correction à l'air libre, qui tient compte de la densité de l'eau. La densité de l'eau est proportionnelle à l'élevation de la station au-dessus ou au-dessous du niveau de la mer. On appelle « anomalie à l'air libre » la différence entre la valeur gravimétrique corrigée et une valeur gravimétrique théorique calculée à la surface d'une masse sphérique homogène en rotatif en rotation avec les observations gravimétriques de surface, l'anomalie à l'air libre se calcule comme suit :

$$\Delta g_{\text{air libre}} = (\text{observé}) + 0.03086 - \text{gthéorique}$$

où les valeurs gravimétriques sont exprimées en milligals (mGal) et l'élevation,  $h$ , est en mètres.

Les anomalies à l'air libre sont représentées sur la Carte 2 de l'Atlas géophysique du Canada (Goodacre et coll., 1987c).

La valeur gravimétrique à un point donné de la surface terrestre dépend, entre autres, de l'élevation du point d'observation. Les données gravimétriques observées (Goodacre et coll., 1987b) sont habituellement réduites à une élévation commune, généralement le niveau de la mer, cette masse étant supposée se présenter sous forme de plaque horizontale infinie. Il en découle donc que la correction est proportionnelle à l'élevation de la station. Dans le cas de régions couvertes par l'eau, cette correction est effectuée par la densité de l'eau et non pas par la densité de l'eau. La densité de l'eau est proportionnelle à l'élevation de la station au-dessus ou au-dessous du niveau de la mer. On appelle « anomalie à l'air libre » la différence entre la valeur gravimétrique corrigée et une valeur gravimétrique théorique calculée à la surface d'une masse sphérique homogène en rotatif en rotation avec les observations gravimétriques de surface, l'anomalie à l'air libre = (observé) + 0.03086 - gthéorique

Les anomalies de Bouguer, exprimées en milligals, se calculent comme suit :

$$\Delta g_{\text{Bouguer}} = \Delta g_{\text{air libre}} - 0.0419_p d - h$$

où  $d$  est la profondeur de l'eau (mètres),  $p$  représente la densité du roc (2570 kg/m<sup>3</sup>) et  $d$ ,  $p$ ,  $h$  représente la densité de l'eau (1000 kg/m<sup>3</sup> eau salée; 1030 kg/m<sup>3</sup> eau fraîche).

Le Bouguer emploie la correction de Bouguer pour l'attraction gravitationnelle de la masse qui est à l'origine de l'anomalie de Bouguer. Dans le cas de régions couvertes par l'eau, la correction de Bouguer varie habituellement entre 150 mGal (violet) et 250 mGal (noir).

En général, les variations régionales liées à l'anomalie de Bouguer sont attribuables aux variations de l'épaisseur de la croûte, qui atteint de 10 à 15 km sous les océans et de 30 à 45 km sous les continents. Par contre, sous la Cordillère, où la croûte a une épaisseur moyenne de 30 km, l'anomalie de Bouguer est principalement due à la densité relativement faible de la matière qui compose le manteau supérieur (Goodacre, 1972). La corrélation inverse générale entre l'anomalie de Bouguer et l'épaisseur de la croûte de la mer était enlevé et l'eau des océans était remplacée par du roc.

L'anomalie de Bouguer, exprimée en milligals, se calcule comme suit :

$$\Delta g_{\text{Bouguer}} = \Delta g_{\text{air libre}} - 0.0419_p d - h - 0.0419_p d$$

où  $d$  est la profondeur de l'eau (mètres),  $p$  représente la densité du roc (2570 kg/m<sup>3</sup>) et  $d$ ,  $p$ ,  $h$  représente la densité de l'eau (1000 kg/m<sup>3</sup> eau salée; 1030 kg/m<sup>3</sup> eau fraîche).

La carte des anomalies gravimétriques de Bouguer illustre des variations latérales de densité sous le niveau de la mer, et montre comment un gravimètre enregistre le champ gravimétrique que se manifeste au niveau de la mer lorsque l'épaisseur de la croûte de la mer était enlevé et l'eau des océans était remplacée par du roc.

L'anomalie de Bouguer, exprimée en milligals, se calcule comme suit :

$$\Delta g_{\text{Bouguer}} = \Delta g_{\text{air libre}} - 0.0419_p d - h - 0.0419_p d$$

où  $d$  est la profondeur de l'eau (mètres),  $p$  représente la densité du roc (2570 kg/m<sup>3</sup>) et  $d$ ,  $p$ ,  $h$  représente la densité de l'eau (1000 kg/m<sup>3</sup> eau salée; 1030 kg/m<sup>3</sup> eau fraîche).

La carte des anomalies gravimétriques de Bouguer illustre des variations latérales de densité sous le niveau de la mer, et montre comment un gravimètre enregistre le champ gravimétrique que se manifeste au niveau de la mer lorsque l'épaisseur de la croûte de la mer était enlevé et l'eau des océans était remplacée par du roc.

La carte des anomalies gravimétriques de Bouguer illustre des variations latérales de densité sous le niveau de la mer, et montre comment un gravimètre enregistre le champ gravimétrique que se manifeste au niveau de la mer lorsque l'épaisseur de la croûte de la mer était enlevé et l'eau des océans était remplacée par du roc.

La carte des anomalies gravimétriques de Bouguer illustre des variations latérales de densité sous le niveau de la mer, et montre comment un gravimètre enregistre le champ gravimétrique que se manifeste au niveau de la mer lorsque l'épaisseur de la croûte de la mer était enlevé et l'eau des océans était remplacée par du roc.

La